

PRÉVENIR LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION,

c'est l'affaire de tous!

LA VIOLENCE

Manifestation de force
Intentionnelle
Qui blesse l'autre

CONFLIT

Différent entre des
élèves
Égalité des parties

L'INTIMIDATION

Actes/gestes répétitifs
Intentionnels
Inégalité des forces
Qui blessent l'autre



SIGNALER UNE SITUATION DE VIOLENCE OU D'INTIMIDATION :

- À un ami ou un parent
- À un adulte de l'école
- Sur le site Internet de l'école
- Code QR
- Au 9-1-1 si la situation est urgente.



Nathalie Dorval (TES 1er cycle) :
dorval.nathalie@cscapitale.qc.ca

Paméla Boulay Audet (TES 2e cycle) :
boulayaudet.pamela@cscapitale.qc.ca

Mélissa Paquet (psychoéducatrice):
paquet.melissa@cscapitale.qc.ca
André Bureau (psychoéducateur) :
bureau.andre@cscapitale.qc.ca

DOCUMENT À L'INTENTION DE TOUTE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

Tous les élèves ont le droit de fréquenter un environnement scolaire sain et sécuritaire, propice aux apprentissages. Le bien-être de tous est une priorité à l'école Joseph-François-Perrault.

Plan de lutte à l'école

PRÉVENTION:

- En offrant des activités de sensibilisation, d'ouverture et des ateliers de réflexions sur plusieurs thèmes liés à l'adolescence.
- En offrant des activités parascolaires variées qui impliquent positivement les élèves.
- En offrant une surveillance quotidienne par les adultes de l'école qui sont vigilants face à cette problématique.
- En informant les parents sur cette problématique et les façons d'aider leur enfant.



INTERVENTION:

- Encourager les élèves, les parents à signaler toute situation de violence et d'intimidation
- Prise en charge rapide de la part de l'équipe d'intervention (TES, psychoéducatrice, direction) en toute confidentialité.
- Support et soutien aux élèves victimes, témoins et intimidateurs.
- Protection des victimes et des témoins; arrêt d'agir au niveau des élèves intimidateurs
- Référence et collaboration avec les services externes si nécessaires (CIUSSSCN, police, organismes communautaires).